

Carl Menger et la séparation entre économie et éthique

Pierre Le Masne (Université de Poitiers et GEDES)

Résumé : Alors qu'Aristote, Smith et Cournot subordonnent les problèmes économiques à des fins humaines, Carl Menger affirme de façon assez nouvelle que l'économie est une discipline indépendante de l'éthique. Nous nous intéressons aux raisons et aux modalités de cette séparation qui constitue une rupture avec l'école classique.

Introduction

On observe aujourd'hui en économie un renouveau de l'intérêt pour l'éthique, qui contraste avec une longue période de rejet de cette discipline de la part d'un certain nombre d'économistes. A. Sen note à ce propos qu'est surprenant¹ « *le contraste entre le caractère consciemment « non éthique » de l'économie moderne et son origine historique : l'économie moderne est pour l'essentiel issue de l'éthique* ». A. Sen considère que la tradition éthique de l'économie remonte à Aristote et que L. Robbins est l'un des premiers économistes à vouloir séparer l'économie de l'éthique. L. Robbins affirme en effet que² « *l'économiste ne s'occupe pas des fins en tant que telles. Il s'intéresse à la façon dont est limitée la poursuite des fins. Celles-ci peuvent être nobles ou viles* » ; selon Robbins, la science économique ne peut³ « *fournir dans sa propre structure de généralisation de normes valables en pratique. Elle est incapable de statuer sur la désirabilité des différentes fins. Elle est fondamentalement distincte de l'éthique* ».

Carl Menger, qui a influencé L. Robbins⁴, a développé bien avant lui une argumentation invitant à la séparation de l'économie et de l'éthique. Au 19^e siècle, des changements importants se manifestent en économie : l'économie s'affirme de plus en plus comme une science théorique,

¹ A.Sen (1993), p.6.

² L. Robbins (1947), p.37.

³ L. Robbins (1947), p.146.

elle prend modèle de plus en plus nettement sur les sciences de la nature, enfin elle se sépare de plus en plus de l'éthique. Ces trois mouvements ne sont pas indépendants ; s on met ici l'accent sur la séparation de l'éthique et de l'économie, ce qui amène à s'intéresser à l'argumentation de Menger qui est opposée à celle de la tradition classique.

Les relations entre économie et éthique peuvent être établies de différentes manières. Ces relations sont complexes car elles impliquent les rapports entre science et philosophie ainsi que les différentes approches de la science. On ne prétend pas ici en effectuer un tableau complet, mais il est nécessaire de montrer quelques grandes manières d'établir les relations entre l'économie et les fins humaines avant de faire apparaître l'importance des changements proposés par Carl Menger.

La première partie s'intéresse à quelques aspects des relations entre économie et fins humaines, chez Aristote, chez Smith et chez Cournot. La deuxième partie montre la séparation entre économie et éthique qu'introduit Menger. La troisième partie développe l'argumentation de Menger et la discute.

I. Quelques manières d'envisager les relations entre l'économie et les fins humaines

La subordination de l'économie à des fins humaines ne s'opère pas de la même manière chez les différents auteurs.

Aristote

Aristote distingue les sciences théoriques des sciences pratiques et des science poiétiques⁵. Ces catégories de sciences diffèrent assez largement dans leurs objets, dans leurs buts et dans leurs méthodes ; toutefois, comme les sciences théoriques, les sciences pratiques et poiétiques portent sur le nécessaire et l'universel.

⁴ A ce propos, A. M. Endres (1991) et D. P. O'Brien (1990). La célèbre définition de l'économie par L. Robbins (1947), p.30, est assortie d'une note qui renvoie aux *Grundsätze* de Menger.

⁵ Aristote, *Ethique à Nicomaque*, (E.N.), I, 1, p.31-39.

Les sciences théoriques comprennent pour Aristote la métaphysique, les mathématiques, la physique, la biologie et la psychologie. Ces sciences ont pour objet les choses qui ne sont pas soumises au changement. Leur but est la connaissance démonstrative. Leur méthode est l'analyse des principes ou des causes des choses.

Les sciences pratiques comprennent la politique, l'économique et l'éthique, ces deux dernières disciplines étant subordonnées à la politique. Les sciences pratiques ne visent pas à une connaissance démonstrative ; elles s'intéressent à l'homme dans sa capacité à être la source d'une action⁶. Les sciences pratiques visent à déterminer les conditions de l'action bonne, leur fin est le⁷ « *bien proprement humain* ». Les sciences poïétiques enfin ne s'intéressent pas à l'action de l'homme, mais à sa production : c'est le domaine de l'art⁸.

L'action de l'homme appartient au domaine des choses qui admettent des variations⁹, « *qui peuvent être autres qu'elles ne sont* ». Ceci n'interdit pas aux disciplines pratiques de faire l'objet de véritables connaissances scientifiques, nécessaires et universelles¹⁰. L'action de l'homme ne peut faire l'objet d'une science théorique, parce que des déterminations nécessaires ne peuvent porter sur des réalisations extérieures à l'objet observé, l'homme. L'action de l'homme se situe dans le cadre d'une cité et¹¹ « *il est évident que la cité est une réalité naturelle et que l'homme est par nature un être destiné à vivre en cité (animal politique)* ». Comme la cité est une réalité naturelle, il est possible, d'analyser son fonctionnement. Les actes politiques ou économiques et les actions humaines peuvent faire l'objet d'une connaissance scientifique pratique dans le cadre de la cité. Les actes sont vertueux s'ils permettent de fortifier la cité, à l'intérieur de laquelle se réalise le bonheur de l'homme.

Les méthodes diffèrent dans les sciences théoriques et les sciences pratiques. Dans les sciences théoriques, le raisonnement est en général¹² *a priori* ; il part des principes et des causes pour descendre aux conséquences et aux effets. Le raisonnement *a posteriori*, qui part des faits pour remonter jusqu'aux principes, s'applique particulièrement bien dans le domaine pratique où les

⁶ Aristote (E.N., I, 1, 1095 a, p.39) remarque que « *la Politique a pour fin, non pas la connaissance, mais l'action* ».

⁷ Aristote, E.N., I, 1, 1094 b, p.39.

⁸ Aristote, E.N., VI, 4, 1140 a, p.282-284.

⁹ Aristote, E.N., VI, 4, 1140 a, p.282.

¹⁰ Sur ce point, G. Granger (1976), p.336.

¹¹ Aristote, *Politique*, I, 2, 1253 a, p.14.

¹² Aristote, E.N., I, 2, 1095 a, p.38-42.

principes n'ont pas l'évidence des définitions et des axiomes mathématiques et doivent être dégagés par l'expérience.

La relation économie - éthique n'est pas directe chez Aristote. Bien qu'elle ait une autonomie, l'économie est comme l'éthique une science qui reste subordonnée en dernier ressort à la politique, science « *architectonique* ». La fin de la politique, le « *bien proprement humain* », englobe les fins de l'éthique et de l'économique¹³.

Adam Smith

Smith examine les relations entre science et philosophie dans un cadre général qui n'est pas très différent de celui d'Aristote. Smith reprend l'approche de Xénocrate (un élève de Platon) qui distingue 3 parties dans la philosophie, la physique, la philosophie morale et la logique¹⁴. Il remarque ainsi que¹⁵ « *L'ancienne philosophie grecque était divisée en 3 branches, la physique ou philosophie naturelle ; l'éthique ou philosophie morale ; la logique. Cette division générale semble parfaitement conforme à la nature des choses* ». Smith place encore la science à l'intérieur de la philosophie et considère que la science qui explique les phénomènes de la nature¹⁶ « *a dû être naturellement la première branche de la philosophie qui ait été cultivée* ». Smith distingue bien le domaine de la philosophie morale des autres domaines, et c'est dans ce domaine de la philosophie morale qu'il place des sciences plus spécialisées comme la jurisprudence et l'économie politique.

L'économie de Smith s'est considérablement approfondie par rapport à l'Économie des Grecs. Toutefois, pour Smith, l'objectif de la science de l'économie politique reste un objectif pratique : « *Considérée comme une branche de la science d'un homme d'Etat ou d'un législateur, l'économie politique se propose deux objets distincts : premièrement, procurer au peuple une subsistance abondante ou un revenu abondant, ou plus exactement mettre les gens en état de se procurer une telle subsistance ou un tel revenu ; et deuxièmement, assurer à l'Etat ou collectivité un revenu suffisant pour les services publics* »¹⁷. Le premier objet sous-entend la valeur d'une subsistance abondante pour le peuple et le second présuppose la valeur des services

¹³ Aristote, *E.N.*, I, 1, p.35.

¹⁴ J.Dillon (1996).

¹⁵ A.Smith, *La Richesse des Nations* (1995[1776]), p.863, Livre V, chapitre 1.

¹⁶ A.Smith (1995 [1776]), p.864- 865.

¹⁷ A.Smith (1995 [1776]), p.481.

publics de l'Etat pour la population. Pour Smith la question des fins, du bien de l'homme et du bien public, continue à orienter le projet scientifique de l'économie politique. L'économie politique est une science, mais en même temps elle est une discipline de la philosophie morale et elle reste subordonnée aux fins de cette dernière¹⁸. Certaines tensions commencent à apparaître entre la dimension éthique et la dimension économique, par exemple dans la définition des relations entre intérêt privé et intérêt général (main invisible).

Cournot

L'autonomisation de la science par rapport à la philosophie pose à la fin du 18^{ème} siècle un problème à la philosophie, qui a de plus en plus de difficulté à prétendre représenter l'intégralité du savoir. L'économie politique cherche à se rapprocher des sciences théoriques de la nature, ce qui met en cause ses relations avec la philosophie morale. L'économie politique peut-elle être à la fois une science théorique et une science se préoccupant de fins humaines ?

La réponse de Cournot est particulièrement nuancée et intéressante. Son idée est que certaines parties de l'économie politique comme la théorie des richesses, peuvent faire l'objet d'une science théorique. Il existe un ordre des faits sociaux qui ¹⁹ « nous ramène à une sorte de mécanique ou de physique des sociétés humaines, gouvernée par la méthode, la logique et le calcul ». Toutefois Cournot se garde bien de considérer que les parties de l'économie politique qui peuvent acquérir un statut de science positive puissent devenir l'essentiel de la discipline, et subordonne ces parties théoriques à des principes d'ordre philosophique²⁰ : « Mais, en reconnaissant l'utilité et même la nécessité de l'expérimentation statistique, pour donner à certaines parties des doctrines morales, politiques et économiques le caractère de sciences positives, il faut se garder de réduire ces doctrines à ce qu'elles peuvent acquérir par là de positif, et se garder même de considérer cette partie déjà rendue positive, ou susceptible de le devenir, comme ce qu'elles contiennent de plus important et de plus essentiel....Et si nous sommes heureux de trouver par la statistique des faits positifs à l'appui des théories qui satisfont notre raison en morale et en politique ; s'il peut même arriver dans certains cas que ces résultats positifs réduisent au silence de dangereux déclamateurs, dans une foule de cas la

¹⁸ On peut rappeler que Smith a toujours relié sa *Théorie des Sentiments Moraux* à sa *Richesse des Nations*, comme le montre l'avertissement de 1790 à la 6^{ème} édition de la *Théorie des Sentiments Moraux* (1999[1790], p.19-20) ainsi que la dernière page du texte de cet ouvrage (p.454).

¹⁹ Cournot (1911 [1861]), p.374

²⁰ Cournot (1912 [1851]), p.496.

raison sent qu'elle doit avant tout tenir compte d'autres principes, d'autres règles, d'autres idées, seules capables de mettre dans les théories l'ordre et la lumière, d'obtenir l'acquiescement des consciences et de diriger même l'investigation statistique de manière à la rendre féconde et concluante ».

Cournot²¹ insiste sur le fait que l'économie ne peut trouver en elle-même sa propre raison, et qu'elle doit recourir à la philosophie : *« les sciences économiques même, qui s'occupent plus spécialement des choses du point de vue de l'utilité de la société ont besoin que la raison fixe, indépendamment de l'expérience, les éléments et les conditions des problèmes qu'elles agitent. La statistique apprendra bien que la population s'est accrue, que le prix des denrées a baissé ou haussé, que le produit des taxes s'est accru, qu'on a récolté plus de blé, bu plus de bière ou filé plus de coton ; mais avec tout cela le peuple est-il devenu plus robuste, plus sage, plus heureux ? La société est-elle mieux assise, l'Etat plus tranquille au dedans et plus respecté au dehors ? ... il faut toujours que le sens philosophique intervienne, et pour comparer à un type idéal le sort des individus et l'ordre de l'Etat, et pour apprécier les rapports des effets sensibles et mesurables avec le principe intelligible d'ordre ou de désordre qui les a produits. Ainsi donc, partout dans les sciences nous retrouvons la spéculation philosophique intimement unie à la partie positive ou proprement scientifique ».*

Cournot n'établit pas de relation directe entre économie et éthique, mais place l'économie sous le contrôle de la philosophie et de la raison. D'une part la raison intervient dans l'élaboration des parties positives de l'économie et dans ses méthodes. D'autre part l'économie se soumet à un certain nombre de principes qui sont d'ordre philosophique pour apprécier le bonheur du peuple.

Menger s'oppose à cette logique de la recherche volontaire et intentionnelle du bien humain.

II. Carl Menger et la séparation entre économie et éthique

²¹ Cournot (1912 [1851]), p.497-498.

La séparation entre économie et éthique voulue par Menger conduit à un nouveau découpage du champ de l'économie. Nous nous intéressons à ce découpage et à ses conséquences concernant l'éthique, avant d'examiner les relations entre science théorique et science pratique chez Menger ; enfin nous considérons sa théorie des besoins et de la nature humaine.

Le domaine de l'économie

Dès le premier chapitre des *Untersuchungen*, Menger opère un découpage assez complexe de ce qu'il appelle le domaine de l'économie²² [das Gebiet des Volkswirtschaft] en trois groupes de sciences, sciences historiques, sciences théoriques et sciences pratiques de l'économie :

- les sciences historiques de l'économie (l'histoire et la statistique) s'intéressent à la nature individuelle des phénomènes économiques et à leurs interactions.
- la science théorique de l'économie [die theoretische Nationalökonomie] décrit la nature générale et les interactions générales des phénomènes économiques (leurs lois). Elle comporte une orientation exacte de recherche et une orientation empirique de recherche²³.
- les sciences pratiques de l'économie recherchent et décrivent les principes d'action adaptés dans le domaine de l'économie, en fonction de la diversité des conditions ; ce sont la politique économique [die Volkswirtschaftspolitik] et la science de la finance [die Finanzwissenschaft].

Menger appelle enfin économie politique [politische Oekonomie] le regroupement des sciences théoriques et des sciences pratiques de l'économie ; les sciences historiques ne font pas partie de l'économie politique mais appartiennent néanmoins au domaine de l'économie. L'éthique intervient dans les comportements individuels réels, et donc dans les sciences historiques de l'économie. Mais selon Menger elle n'intervient pas dans l'économie politique, ni dans la science théorique (aussi bien pour l'orientation de recherche exacte que pour l'orientation de recherche empirique), ni dans les sciences pratiques de l'économie.

Les relations économie - éthique

²² Menger, *Untersuchungen* (1883), p.8-9. Nous traduisons systématiquement à partir de l'Allemand, en comparant avec la traduction anglaise lorsqu'elle est disponible. Dans certains cas nous indiquons entre crochets le terme allemand utilisé par Menger.

²³ Menger (1883), p.255.

Menger explique son refus de l'éthique en économie politique de façon détaillée dans l'annexe 9 des *Untersuchungen*, qui est intitulée « *Sur la soi-disant orientation éthique de l'économie politique* ». Nous reproduisons un large extrait de cet annexe, dans une citation un peu longue, mais indispensable à notre propos²⁴ : « *Nous avons déjà montré dans le livre premier²⁵, et dans ses grands principes, que cette orientation éthique est, par rapport à la partie théorique de l'économie politique une incompréhension méthodique, une méconnaissance de la vraie nature de la recherche théorique dans le domaine de l'économie [die Volkswirtschaft] et de ses missions particulières. Nous aimerions encore souligner le fait qu'il ne peut raisonnablement être question d'une orientation éthique de l'économie théorique [die theoretische Nationalökonomie] ni en ce qui concerne l'orientation exacte ni en ce qui concerne l'orientation empirique-réaliste de la recherche théorique.*

Les théories exactes ont fondamentalement pour tâche de nous faire comprendre théoriquement les aspects individuels du monde réel et l'économie exacte de nous faire comprendre théoriquement les aspects économiques de la vie nationale. Une « orientation éthique de l'économie théorique exacte » ne peut ainsi en aucun cas avoir le sens de nous permettre en même temps la compréhension exacte du côté éthique et du côté économique de la vie nationale, et ainsi de vouloir réunir les tâches de l'économie et de l'éthique. L'exigence d'une orientation éthique de l'économie exacte pourrait seulement signifier que cette science devrait nous amener à une compréhension exacte des phénomènes économiques, mais aussi de ceux qui sont influencés par des tendances éthiques ou même de ceux qui sont conformes aux exigences de l'éthique ; ceci est un postulat de recherche qui, et c'est à peine nécessaire de le remarquer, contredit la nature de l'orientation exacte de la recherche théorique.

Aussi inappropriée est l'idée d'une orientation éthique de l'aspect empirique-réaliste de l'économie théorique. En effet, selon cette idée, la considération des influences éthiques sur l'économie nationale, pour autant que ces influences sont réelles sur cette dernière, est en fait inévitablement donné par la nature de la recherche relative à la connaissance. Il est impossible d'accéder aux lois des phénomènes de l'économie nationale d'une manière réaliste-empirique sans prendre en considération les possibles influences éthiques sur les phénomènes ; ainsi nous

²⁴ Menger (1883), p.288-291 (p.235-237 dans la traduction anglaise). Les notes relatives à ce texte ne sont pas reproduites.

²⁵ Menger évoque ici le livre premier des *Untersuchungen*, qui comporte quatre livres.

ne pouvons pas envisager quelle sorte de tâche pourrait réellement avoir une orientation empirique-réaliste de l'économie.

L'idée d'une « orientation éthique » est, par rapport à l'aspect théorique de notre science, un postulat de recherche obscur et dépourvu de tout contenu profond.

Une même obscurité sous-tend la soi-disant « orientation éthique » par rapport aux sciences pratiques de l'économie. Tout un chacun est soumis dans son activité économique à la loi morale, de quelque manière qu'on envisage cette loi, et le chercheur dans le domaine des sciences pratiques de l'économie ne peut pas non plus échapper à l'influence de ce facteur. Les principes de l'action économique des hommes, tels qu'ils se sont développés dans les sciences pratiques de l'économie, se déploieront donc à l'intérieur des barrières fixées par le droit et la coutume.

Ceci est cependant une propriété de toutes les sciences pratiques, quelle que soit leur nature, et ceci vaut pour la politique, la pédagogie, la thérapie, l'art militaire et même la technologie. Si on interprétait « l'orientation éthique » dans les sciences pratiques de l'économie au sens précédent, il n'y aurait plus alors aucune science pratique qui ne soit pas d'orientation éthique, puisque tous les efforts de l'homme, et pas seulement les efforts économiques, sont soumis à la loi morale.

Ce sont seulement des sciences pratiques dans lesquelles des considérations éthiques seraient fondamentalement considérées, au delà des limites fixées précédemment, comme déterminantes pour l'activité économique des hommes, ou des sciences pratiques dans lesquelles les considérations économiques seraient fondamentalement subordonnées aux considérations de la morale, qui pourraient revendiquer une orientation éthique. Des présentations de ce genre ne seraient portant pas en réalité des « sciences pratiques de l'économie », mais des écrits moraux sur l'économie humaine.

La soi-disant orientation éthique de l'économie politique est donc, aussi bien par rapport aux tâches théoriques qu'aux tâches pratiques de cette discipline, un postulat de recherche obscur et dépourvu de tout contenu profond, un égarement [eine Verirrung] de la recherche ; nous pouvons bien penser à une orientation justifiée de l'effort de connaissance, qui consisterait à

établir la relation entre le droit, la morale, etc., d'un côté, et l'économie de l'autre, et pour être plus précis entre l'éthique et l'économie ; une orientation éthique de l'économie est toutefois une idée qui n'a pas de justification plus forte que, par exemple, celle d'une orientation économique de l'éthique».

Pour Carl Menger, éthique et économie sont deux disciplines séparées, qui peuvent s'influencer l'une l'autre, sans qu'on puisse considérer que les influences de l'éthique sur l'économie sont plus fortes que celles de l'économie sur l'éthique. Une orientation éthique de l'économie théorique exacte n'a pas de sens puisque cette discipline recherche la nature exacte des phénomènes économiques, s'intéresse à dégager des phénomènes économiques purs, en excluant les phénomènes économiques influencés par l'éthique. Une orientation éthique n'a pas plus de sens pour l'économie théorique empirique, puisque cette science élabore un matériau empirique à partir duquel il sera possible de formuler des lois exactes ; on est ramené au cas précédent. Une orientation éthique de l'économie pratique n'a pas non plus de signification, puisque cette économie est conçue essentiellement comme une application de la science théorique (construite sans référence à l'éthique).

Les objectifs humains sont souvent pris en compte dans les concepts économiques eux-mêmes. Chez Aristote, les interrogations sur la valeur des biens dans l'échange sont liées à la volonté de fixer de justes règles de l'échange entre citoyens, de manière à fortifier la cité. Chez Smith, des considérations éthiques interviennent implicitement pour délimiter ce qui est « *travail productif* » et « *travail improductif* ». Menger pense au contraire ne plus faire intervenir les objectifs humains et les valeurs ; sa transformation de l'économie politique en science théorique va de pair avec une nouvelle approche de l'économie pratique et avec un rejet de la démarche de Smith.

Théorie et pratique chez Menger

Dès le préambule des *Untersuchungen*, Menger insiste sur la distance qui le sépare sur le plan scientifique de Smith, et sur la nécessité d'une refonte de l'économie²⁶ : « *Le conflit de points de vue à propos de la nature de notre science, de ses tâches et de ses frontières, ainsi que l'aspiration à fixer à la recherche dans le domaine de l'économie politique de nouveaux buts ne*

²⁶ Menger (1883), p.XIII.

sont pas développés sur la base de l'intérêt des économistes pour les recherches théoriques. Ce conflit commence par la reconnaissance de plus en plus évidente que la théorie économique telle que l'ont laissé Adam Smith et ses disciples manque de base assurée, que même ses problèmes les plus élémentaires n'ont pas trouvé de solution satisfaisante, et qu'elle est en particulier une base insuffisante pour les sciences pratiques de l'économie nationale et pour la pratique dans ce domaine. Déjà avant l'entrée en scène de l'école historique des économistes allemands, la conviction gagnait toujours plus que la croyance qui prévalait jusque là quant à l'achèvement de notre science était fausse, et que cette dernière avait au contraire besoin d'une profonde refonte [Umgestaltung] ». Menger reproche à Smith une approche trop pragmatique de l'économie²⁷ et considère que le libéralisme de Smith est un²⁸ « libéralisme rationaliste unilatéral », qui ne va pas au fond des choses ; Smith se refuse à considérer que l'économie peut être une science théorique exacte et à rechercher ses lois exactes.

A la différence d'Aristote et de Smith, les sciences sociales théoriques sont pour Menger, et quant au fond, du même type que les sciences de la nature, même si des différences subsistent quant à la nature de l'objet auxquelles elles s'intéressent. Menger est un partisan de la thèse de l'unité de la science. Il n'emploie plus les termes de théorique et de pratique au même sens qu'Aristote et les sciences pratiques sont pour lui des sciences d'application des sciences théoriques. Menger écrit ainsi²⁹ : « Les relations des sciences théoriques aux sciences pratiques et des deux catégories de science à la pratique de l'économie nationale sont donc les suivantes : l'économie théorique nous décrit la nature générale et les rapports généraux (les lois) des phénomènes économiques, tandis que la politique économique et la science de la finance nous enseignent les maximes d'après lesquelles, selon les particularités de la situation, l'économie nationale peut être le mieux favorisée et le budget de l'Etat le mieux organisé. La pratique de l'économie nationale consiste par contre dans l'application des sciences pratiques de l'économie nationale de la part des autorités publiques, en relation avec les particularités des pays et des peuples. Les relations des sciences théoriques de l'économie à la politique économique et à la science de la finance, et de ces deux catégories de sciences à la pratique des spécialistes de la politique économique et de la finance est ainsi le même que ceux de la chimie théorique à la technologie chimique d'un côté, et de l'autre de ces deux disciplines à l'activité pratique des chimistes ; il est le même que ceux de l'anatomie et de la physiologie à la chirurgie

²⁷ Menger (1883), p.200, p.201, p.207.

²⁸ Menger, (1883), p.207.

²⁹ Menger (1883), p.245-246.

et à la thérapie, et de ces deux groupes de sciences à l'activité pratique des médecins formés scientifiquement.»

Le cœur de la science théorique pour Carl Menger

Si l'économie est une science théorique qui peut faire l'objet de déductions « exactes », quel est pour Menger son point de départ ? Menger répond à cette question dès le début du premier chapitre des *Grundsätze*³⁰ : « *Le point de départ de toutes les recherches théoriques concernant l'économie est la nature de l'homme comme être de besoin [die bedürftige Menschennatur]. Sans besoins il n'y aurait aucune économie, aucune économie nationale, aucune de ces sciences. Les besoins sont la cause dernière de toute économie humaine ; l'importance qu'a pour nous leur satisfaction est la mesure dernière et la garantie de leur satisfaction, le but dernier de toute économie humaine. La théorie des besoins (la reconnaissance et la compréhension de leur nature) est d'une importance fondamentale pour les sciences de l'économie, et c'est en même temps la passerelle qui mène des sciences de la nature, en particulier la biologie, aux sciences de l'esprit en général et aux sciences de l'économie »*

L'étude des besoins de l'homme, qui est l'objet scientifique de l'économie, peut constituer un objet aussi sûr que ceux de la biologie et des sciences de la nature. Dans cette étude, Menger distingue soigneusement les pulsions et les désirs (qui sont une expression insuffisante de la nature de l'homme) de ses besoins. Les besoins sont l'expression de la nature de l'homme³¹ : « *Les besoins humains ne sont pas le produit de l'arbitraire, mais sont donnés par notre nature et par les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons...Les besoins humains ne sont pas un produit de l'invention, ils sont à découvrir et deviennent ainsi les objets de notre effort de connaissance. Cette circonstance a pour effet que l'erreur, l'ignorance et les passions influencent la connaissance correcte des besoins, troublent, retardent et ralentissent leurs progrès. Pour cette raison il y a dans l'économie humaine, à côté de nos vrais besoins, aussi des besoins inventés, qui ne sont pas vraiment dans la nature du sujet comme être de besoin, c'est-à-dire fondée dans sa position de membre d'une association sociale, mais qui sont seulement le résultat d'une connaissance insuffisante des exigences de sa nature et de sa position dans la société humaine».*

³⁰ Menger, *Grundsätze*, 2^{ème} édition., p.1, (1923).

S'il existe de vrais et de faux besoins, Menger ne doute pas de la possibilité d'arriver à une connaissance de plus en plus exacte et scientifique des vrais besoins, à leur « découverte », et ainsi à une meilleure connaissance de la nature humaine. Les vrais besoins ne peuvent être distingués des besoins imaginaires du point de vue de la morale ; en effet la morale peut présenter un vrai besoin comme immoral et un besoin imaginaire comme un besoin moral³². Le besoin échappe à tout jugement éthique, parce qu'il est inscrit dans la nature de l'homme. A mesure que la civilisation progresse, la connaissance véritable de la nature de l'homme dans ses rapports aux besoins peut s'approfondir³³ : « à mesure que la culture d'un peuple progresse, les hommes perçoivent plus profondément leur propre nature, les choses du monde extérieur et les rapports entre eux de ces deux éléments, le nombre de vrais biens devient plus grand et, comme c'est bien compréhensible, le nombre de biens imaginaires devient plus réduit ». Connaissance de la nature humaine, connaissance des besoins et science de l'économie progressent ensemble.

Les biens qui permettent de satisfaire des besoins humains sont ce que Menger appelle des « utilités » [Nützlichkeiten]. Il précise que³⁴ « l'utilité n'est pourtant pas une propriété objective des choses, mais plutôt une relation (individuelle ou générique) des choses déterminées aux hommes » et s'élève contre le point de vue, qu'il estime très courant dans l'Antiquité et au Moyen-Âge, selon lequel l'utilité pourrait être appréciée selon des critères éthiques ou religieux³⁵. La volonté ne joue pas de rôle dans le besoin, puisque « nos besoins ont leur racine dans leur nature et sont donc par conséquent en premier lieu pareils à cette nature et immédiatement indépendants de notre volonté ». Le besoin est enfin très indépendant du système de production. Menger note par exemple que³⁶ « le besoin et la quantité de biens disponibles se font face à chaque période de l'économie humaine comme des grandeurs particulières », ce qui suppose une grande indépendance des besoins par rapport à ce qui est produit par la société ; toutefois Menger évoque à certains moments³⁷ « les conditions naturelles dans lesquelles nous nous trouvons ». L'attention n'est plus focalisée, comme dans la tradition classique³⁸, sur les interactions production - consommation - besoin ; elle se centre désormais sur l'étude des besoins de l'homme et les rapports de ces besoins aux objets existants, en laissant de côté les

³¹ Menger (1923), p.4.

³² Menger (1923), p.5.

³³ Menger (1923), p.17.

³⁴ Menger (1923), p.10.

³⁵ Menger (1923), p.11.

³⁶ Menger (1923), p.46.

³⁷ Menger (1923), p.60.

³⁸ Sur ce point, R. Meek (1977).

interactions entre les hommes dans la production et dans la consommation : « *Le point de départ de l'économie est constitué par les biens qui nous sont immédiatement donnés par les conditions naturelles et par les conditions juridiques soumises à des rapports sociaux dans lesquelles nous nous trouvons... L'objectif de notre science est la satisfaction de notre besoin en biens disponibles pour la consommation (convenant immédiatement à la satisfaction de nos besoins) ... Ce point de départ et cet objectif ne sont pas arbitraires, mais indépendants de notre volonté et donnés par les conditions de l'époque* ».

L'économie s'intéresse alors aux situations dans lesquelles les biens disponibles sont inférieurs aux besoins³⁹ : « *L'économie humaine et la propriété ont pour cette raison une origine commune, car elles ont toutes deux leur fondement dans le fait qu'il y a des biens dont les quantités disponibles sont inférieures aux besoins des hommes. Ces biens, en considérant les rapports de quantités [détenus par les individus] à l'intérieur d'une société, rapports qu'on a évoqué plus haut, deviennent dans une véritable connaissance, l'objet de notre prévoyance vis-à-vis des biens économiques* ».

Besoins, nature humaine et méthode individualiste

Le recentrage qu'effectue Menger sur l'individu conduit à s'intéresser au rôle de la nature humaine, puis à la notion d' « *économie humaine* ».

Menger estime possible d'arriver à une connaissance en profondeur de la nature humaine⁴⁰ : « *L'orientation exacte de la recherche théorique dans le domaine des phénomènes sociaux - et ce n'est que par rapport à cette orientation que le dogme de l'intérêt individuel peut être évoqué - a, comme nous l'avons déjà dit plus haut, la tâche de réduire les phénomènes humains à l'expression des forces et pulsions premières et générales de la nature humaine. Elle a la tâche de comprendre à quelle organisation conduit le jeu libre, et non influencé par d'autres facteurs (en particulier l'erreur, l'ignorance de la situation et la pression extérieure) des tendances fondamentales individuelles de la nature humaine* ». A la manière du chimiste s'intéressant aux corps de la nature, le scientifique social prend pour objet la nature humaine et peut progresser dans sa connaissance. L'économie, ayant un objet théorique (la nature humaine dans ses rapports avec les besoins), est une science théorique.

³⁹ Menger (1923), p.82.

La notion nouvelle d' « *économie humaine* » permet d'établir les rapports entre nature humaine, besoins et satisfaction des besoins. L'économie humaine s'intéresse à l'appréciation par un individu des biens dont il dispose, de ses besoins et des moyens de satisfaire ses besoins⁴¹. Elle ne traite pas des rapports d'un homme aux autres hommes dans la production et la consommation, mais concerne l'individu isolé, le « *Robinson Crusoé* » économique. Menger recourt fréquemment à la notion d'individu isolé⁴², mais aussi à des notions plus élaborées comme⁴³ « *un habitant d'une forêt vierge disposant de troncs d'arbres* », « *un chasseur de fourrures isolé*⁴⁴ », « *un agriculteur travaillant isolément*⁴⁵ », « *un individu myope seul sur une île après un naufrage*⁴⁶ » ; il parle aussi de petit groupes, comme⁴⁷ « *les habitants d'une oasis disposant d'eau* » et⁴⁸ « *les habitants d'un bateau et disposant de 40 onces de biscuit* ». Au dessus de l'économie humaine, qui est individuelle, se trouve l'économie nationale, qui est un organisme d'économies humaines ; l'économie nationale n'est pas elle-même une économie humaine, puisque par nature l'économie humaine est individuelle. Il faut souligner que la théorie subjective de la valeur de Menger est une conséquence de sa théorie des besoins et de son approche individualiste⁴⁹ : « *La valeur des biens est fondée par la relation des biens à nos besoins, et ne se trouve pas dans les biens eux-mêmes* ».

Menger reproche à Smith, de ne pas avoir compris cette nature individuelle de l'économie⁵⁰ : « *Adam Smith et son école ont omis de ramener les phénomènes compliqués de l'économie humaine, et en particulier des formes sociales de cette dernière, l'économie nationale, aux efforts des économies individuelles, comme c'est le cas dans la réalité des choses ; ils ne nous ont pas appris à comprendre théoriquement ces choses comme le résultat des activités individuelles* ». Carl Menger considère que Smith a eu tort de considérer l'économie du point de vue de l'économie nationale, qui n'est pas le niveau premier de l'économie. Le projet de Menger s'éloigne effectivement de l'approche qui reste globale de Smith ; Smith (ou Ricardo) font

⁴⁰ Menger (1883), p.77.

⁴¹ Menger (1923), p.73-79.

⁴² Par exemple, Menger (1923), p.83 ou p.104.

⁴³ Menger (1923), p.105.

⁴⁴ Menger (1923), p.111.

⁴⁵ Menger (1923), p.125.

⁴⁶ Menger (1923), p.125.

⁴⁷ Menger (1923), p.108.

⁴⁸ Menger (1923), p.131.

⁴⁹ Menger (1923), p.108.

⁵⁰ Menger (1883), p.237.

parfois appel à la notion de nature humaine mais ils ne considèrent pas que l'économie vise à explorer cette nature humaine.

Si pour Menger éthique et économie sont séparées, il existe toutefois des interactions entre les deux disciplines, notamment en ce qui concerne le mode d'émergence des institutions humaines.

III. Une discussion plus approfondie du point de vue de Menger

L'approche de Menger concernant les actes économiques et les institutions est précisée ; on discute ensuite des relations entre Aristote et Menger, et on met en lumière quelques objectifs plus profonds de ce dernier.

Actes économiques et institutions

Le refus d'une orientation éthique de l'économie s'explique d'abord par le fait qu'une évaluation éthique des biens aboutirait à une contradiction ; en effet un bien «*éthique* » serait en même temps soumis à une théorie éthique de la valeur et du prix, et il y aurait deux explications différentes et contradictoires de la valeur, ce qui n'est pas scientifique. Une théorie éthique de l'économie ne pourrait pas s'intéresser aux biens économiques qui servent des buts immoraux, et ne prendrait donc en compte qu'une partie de la réalité. Le refus de l'éthique s'explique enfin par l'idée qu'en économie les résultats des actes économiques ne correspondent pas nécessairement aux intentions : ici Menger se situe dans une longue tradition en économie, qui commence au moins avec Mandeville et se poursuit avec Smith⁵¹ ; il approfondit et infléchit cette tradition de façon originale.

Si Menger admet que les institutions économiques peuvent parfois avoir comme origine une intention des hommes et un accord passé entre eux⁵², il insiste bien plus sur le fait que les institutions sont très souvent le produit inattendu du développement historique. Beaucoup d'institutions sociales ne sont pas le résultat d'une intention visant un but déterminé : Menger

⁵¹ On peut penser à la « *main invisible* ».

⁵² Menger (1883), p.143 et p.161-162.

évoque à ce propos la monnaie, le droit, la langue, le marché et l'Etat⁵³. De même qu'il est possible de comprendre la fonctionnalité de certains organismes de la nature, il est également possible d'arriver à une sorte d'anatomie des institutions sociales⁵⁴ : *« Si on considère maintenant l'Etat, la société, l'économie, etc., comme des organismes ou comme des objets analogues à des organismes, on en arrive à l'idée de poursuivre dans le domaine des phénomènes sociaux des directions de recherches analogues à celles du domaine de la nature organique. L'analogie précédente conduit à l'idée de sciences sociales théoriques semblables à celles qui sont le résultat de la recherche théorique dans le domaine du monde physico-organique, à une anatomie et une physiologie des « organismes sociaux » de l'Etat, de la société, de l'économie nationale, etc.. »*. Menger accorde une grande importance à ces structures sociales⁵⁵ *« créées organiquement »* ; il entend les expliquer à partir des phénomènes individuels ; il indique par exemple, et la théorie du Contrat social de Rousseau est visée, que dans le processus de formation de l'Etat, les familles ont progressivement reconnu leur intérêt à la formation de cet Etat, sans qu'il y ait jamais eu de convention passée entre les familles⁵⁶. A propos de ces structures sociales et économiques organiquement créées, comme les prix de marché, les salaires, les taux d'intérêt, Menger écrit⁵⁷ qu' *« elles ne sont pas, en règle générale, le résultat de causes sociales téléologiques, mais le résultat inintentionnel des innombrables efforts individuels des sujets économiques poursuivant leurs intérêts individuels ; leur compréhension théorique et la compréhension de leur nature et de leur mouvement peuvent aussi être atteintes de manière exacte en utilisant la même méthode que pour les structures sociales évoquées plus haut, c'est-à-dire en les réduisant à leurs éléments, aux facteurs individuels de leur cause, et en recherchant les lois d'après lesquelles les phénomènes concernés, qui sont compliqués, sont construits à partir de ces éléments »*.

Menger affirme sur ce point aussi son opposition avec Smith, auquel il reproche d'avoir cru que les institutions économiques sont toujours le produit intentionnel de la volonté commune des membres d'une société⁵⁸ : *« Dans cette vision unilatérale et pragmatique de la nature des institutions sociales, les idées d'A. Smith et de ses disciples les plus proches rejoignent celle des auteurs de la période française des Lumières en général et celle des Physiocrates en particulier.*

⁵³ Menger (1883), p.141.

⁵⁴ Menger (1883), p.141-142.

⁵⁵ Menger (1883), p.165.

⁵⁶ Menger (1883), p.179.

⁵⁷ Menger (1883), p.182-183.

⁵⁸ Menger (1883), p.200-201.

Adam Smith et son Ecole recherchent surtout une compréhension pragmatique de l'économie, même lorsque ce n'est pas adéquat à la situation objective ; il en résulte que le vaste domaine des structures sociales apparues de façon inintentionnelle reste fermé à leur compréhension théorique ».

Menger considère que le processus de création des institutions est si compliqué que les motifs éthiques de l'action humaine ne jouent pas en général un grand rôle. R.Cubeddu⁵⁹ pense que pour Menger « *la science économique, en fait, n'a pas la tâche d'apprendre à distinguer entre besoins et biens selon leur bonté ou leur caractère éthique, mais selon leur caractère naturel et leur rationalité* ». Il se crée des institutions adaptées si les individus savent se saisir des lois exactes de l'économie ; ces institutions servent alors au « *bien-être* » de la société, favorisent le⁶⁰ « *bien commun* » et permettent le⁶¹ « *progrès de la culture* » d'un peuple.

Il est possible d'évaluer les institutions sociales émergées organiquement, sur la double base de la vision théorique (lois exactes de l'économie) et de l'expérience que nous fournit l'histoire. La connaissance scientifique favorise alors la création d'institutions sociales adaptées. Une orientation éthique de l'économie au contraire ne servirait à rien, puisqu'il n'y a pas en général de relation de cause à effet entre bonnes intentions et bons résultats. Une bonne institution sociale résulte souvent de la rencontre involontaire entre les objectifs des différents individus. Une saine pratique de l'économie peut rejaillir favorablement sur les institutions sociales et sur l'éthique. Beaucoup d'auteurs⁶² refusent une approche qui donne tant d'importance aux conséquences des actes économiques et insistent au contraire sur la nécessité d'une éthique intentionnelle. G. Granger⁶³ considère par exemple que Smith aborde l'économie à chaque instant d'un point de vue normatif.

Carl Menger est-il aristotélien ?

⁵⁹ R. Cubeddu (1996), p.492. Selon cet auteur, en même temps que Menger rompt avec la tradition qui subordonnait l'économie à l'éthique, il affirme implicitement que les règles de l'éthique sont aussi le produit involontaire de l'action humaine ; le processus de formation des règles éthiques ne diffère pas de celui des autres institutions sociales, et l'ensemble des règles apparaît à partir d'un processus de sélection culturelle, compte tenu des conséquences constatées de l'application de ces règles.

⁶⁰ Menger (1883), p.163.

⁶¹ Menger (1923), p.17.

⁶² Par exemple l'éthique de Kant est une éthique de l'intention (E.Berns (1991)).

⁶³ G. Granger (1955), p. 320.

Un certain nombre de commentateurs font de Menger un disciple d'Aristote. E. Kauder, qui reprend un certain nombre d'éléments déjà données par O. Kraus⁶⁴, tente de montrer que la théorie subjective de la valeur vient d'Aristote. B. Smith⁶⁵ affirme que la philosophie générale de Menger est aristotélicienne. Il est vrai que Menger cite assez fréquemment Aristote ; on peut trouver des points communs à ces deux auteurs sur la plan de la philosophie générale. Mais sur des points très importants de sa démarche scientifique en économie, Menger est en opposition profonde avec la démarche d'Aristote⁶⁶ :

- Alors qu'Aristote considère l'économie comme une science pratique visant le bien humain, Menger veut au contraire transformer l'économie politique en science théorique et séparer économie et éthique ; à l'opposé d'Aristote, Menger n'admet pas la spécificité des méthodes des sciences pratiques.

- La méthode individualiste de Menger est très éloignée de celle d'Aristote, qui voit dans l'homme un « *animal politique* ». Pour Aristote, l'homme qui vivrait seul serait un homme⁶⁷ « *dégradé* », « *avide de guerre* », « *comme un pion isolé au jeu de dames* ». Le projet d'Aristote n'est pas d'expliquer les institutions à partir des facteurs individuels, mais de discuter leurs mérites comparatifs, pour comprendre⁶⁸ « *pour quelles causes certaines cités sont bien gouvernées et d'autre le contraire* », quelles sont les bonnes lois et les bonnes constitutions, dans une approche globale orientée par la question des fins.

- Le projet d'Aristote n'est pas celui d'une exploration de la nature humaine, comme le propose Menger. Selon G. Granger⁶⁹, pour Aristote, « *connaître l'homme, ce n'est pas prévoir les attributs et relations d'attributs complexes d'une nature dont on sait définir l'essence* »

- Pour Aristote, la politique est la science sociale « *architectonique* », et les fins de l'économie lui sont subordonnées. Carl Menger donne plus d'importance à l'économie.

Le projet de Menger

Menger jette les bases d'un ambitieux projet pour les sciences sociales, projet qui sera développé par d'autres économistes de l'école autrichienne. Ce projet rompt avec les idées du siècle des

⁶⁴ E. Kauder (1957) et O. Kraus (1905).

⁶⁵ B. Smith (1990). T. Hutchinson (1973) admet aussi que Menger est aristotélicien.

⁶⁶ K. Milford (1989) montre bien que Menger n'est pas aristotélicien.

⁶⁷ Aristote, *Politique*, I, 2, 1253 a, p. 14-15.

⁶⁸ Aristote, *Ethique à Nicomaque*, X, 10, 1181 b, p.532.

⁶⁹ G.Granger (1976), p.347.

Lumières qui imprégnaient l'école classique⁷⁰, fait de l'économie une science située au centre des disciplines sociales, enfin conforte certaines formes de la tradition contre le changement social.

Les critiques de Menger contre la dimension sociale du programme de Smith sont particulièrement nettes dans un article écrit à l'occasion du centenaire de la mort de Smith. Menger y affirme que les points de vue de Smith sont parfois très proches de ceux des socialistes modernes, que Louis Blanc, Ferdinand Lasalle et Karl Marx se réfèrent sans relâche à Smith⁷¹, que Smith est très engagé socialement : *« Adam Smith se situe, dans tous les cas de conflits d'intérêts entre les pauvres et les riches, entre les forts et les faibles, sans exception du côté de ces derniers. J'emploie le mot « sans exception » de façon bien réfléchie, car il ne se trouve pas un seul endroit dans les oeuvres de Smith où il défend les intérêts des riches et des puissants contre les pauvres et les faibles »*.

A l'opposé, Menger fait l'éloge de Burke, qui a compris le premier le caractère partiellement intentionnel des structures et institutions sociales⁷² : *« il a enseigné d'abord à respecter ce qui existe et ce qui a fait ses preuves, à respecter ce qui s'est créé au cours de l'histoire, à l'opposé des projets de recherche immature de la nouveauté, et il a ainsi fait une première brèche dans le rationalisme unilatéral et le pragmatisme de l'époque franco-anglaise des Lumières »*. Menger affirme un peu plus loin⁷³ : *« Contre ces efforts de l'Ecole de Smith, s'est ouvert à notre science un immense domaine d'activité fructueuse, au sens de l'orientation Burke - Savigny ; celle-ci n'est pas une orientation qui se serait fixée la tâche de maintenir ce qui a été créé organiquement comme intangible, comme si c'était la plus haute sagesse dans les affaires humaines contre l'ordre intentionnel des conditions sociales. Le but des efforts dont il est question ici a beaucoup plus été, en général, la pleine compréhension des institutions sociales existantes, et des institutions créées organiquement en particulier, et la conservation de ce qui a fait ses preuves contre la recherche unilatérale et rationaliste de la nouveauté dans le domaine de l'économie. Il s'agissait d'empêcher la décomposition de l'économie qui s'est développée de manière organique, par un pragmatisme partiellement superficiel, un pragmatisme qui, à l'opposé de l'intention de ses représentants, conduit inévitablement au socialisme »*.

⁷⁰ T. Hutchinson (1973) remarque cette volonté de Menger de se désolidariser du libéralisme classique et de Smith.

⁷¹ Menger (1891), p.225.

⁷² Menger (1883), p.202.

On peut se demander pourquoi Menger lie une remise en cause du caractère intentionnel des institutions à une critique du socialisme. L'association n'est pourtant pas fortuite et l'argumentation de Menger s'oppose de façon frappante à celle d'auteurs socialistes et à leur volonté d'un contrôle plus direct des hommes sur l'économie. Marx par exemple considère qu'à l'avenir l'homme devra de plus en plus consciemment déterminer ses fins et y adapter ses moyens ; reprenant l'idée de Hegel selon laquelle l'homme est déterminé par les représentations qu'il se fait de lui-même et de ce qu'il veut, Marx affirme que l'homme doit être acteur et auteur de sa propre histoire, doit soumettre ses échanges à son contrôle au lieu d'être dominé par eux ⁷⁴ : « *Dans ce domaine, la liberté ne peut consister qu'en ceci : les producteurs associés - l'homme socialisé- règlent de manière rationnelle leurs échanges organiques avec la nature et les soumettent à leur contrôle commun au lieu d'être dominés par la puissance aveugle de ces échanges.* » Mise en avant des intentions des hommes pour construire des institutions économiques et nécessité du socialisme vont de pair chez Marx ; revalorisation du rôle de l'inintentionnel et refus du socialisme sont au contraire associés chez Menger.

La méthode que Menger a élaboré en économie lui paraît applicable dans d'autres sciences sociales. Menger affirme que le droit ⁷⁵ peut aussi être le produit d'une évolution « *organique* », le résultat d'un processus inintentionnel qui doit être expliqué par des facteurs individuels. Il compare sous cet aspect le droit à la monnaie. Selon Menger ⁷⁶, « *Il n'y a qu'un chemin pour aboutir à une compréhension théorique de ce processus « organique », auquel le droit doit sa première origine ; c'est d'examiner quelles tendances générales de la nature humaine et quelles conditions externes nous permettent de conduire à ce phénomène commun à toutes les nations que nous appelons le droit, comment le droit a pu émerger de ces tendances générales, et compte tenu des différences de ce droit, comment on peut comprendre ses formes empiriques particulières* ».

En expliquant aussi le droit à partir de la nature humaine et des intérêts individuels, Menger place la méthode élaborée en économie en position dominante ; une théorie de l'action humaine apparaît, qui sera développée par l'école autrichienne et qui donne une importance plus grande à

⁷³ Menger (1883), p.207-208.

⁷⁴ K. Marx, *Le Capital*, Livre 3 (Conclusion), p.1487. Dans *L'Idéologie Allemande* (p. 432) Marx va très loin dans cette idée du contrôle des hommes sur eux-mêmes en évoquant pour l'avenir le contrôle par les hommes de leur langage, alors que Menger considère que le langage est organiquement créé.

⁷⁵ Menger consacre à ce problème l'annexe 8 des *Untersuchungen*, intitulée « *Sur l'origine organique du droit et sur sa compréhension exacte* ».

l'économie. Ce n'est plus dans la politique qu'il faut rechercher les fondements d'un ordre social, mais dans l'économie. La rareté des biens est une base pour construire une nouvelle discipline et fonder un nouvel ordre social. Sur cette nouvelle base peut s'établir un nouveau libéralisme⁷⁷, rompant avec l'ancien libéralisme et avec l'importance accordée à la politique.

Conclusion

G. Granger, dans un livre consacré à la théorie aristotélicienne de la science, montre qu'Aristote reste très intéressant, notamment parce que⁷⁸ « nous trouvons dans la doctrine des sciences pratiques un noeud de difficultés qu'il est particulièrement instructif de comparer aux difficultés présentes de constitution des sciences de l'homme ». Granger appelle à formuler des corrélats modernes pour des notions comme celles d'« essence » et de « pratique ». Carl Menger cherche à l'opposé à faire disparaître la distinction d'Aristote entre science pratique et science théorique.

Menger va au delà du simple refus d'un jugement éthique des actes économiques pris un à un, refus qui avait été déjà largement admis par les classiques. Préoccupé de transformer l'économie en science théorique, Menger est amené à séparer entièrement économie et éthique, ce que ne fait pas Walras⁷⁹. En revalorisant, contre la tradition des Lumières le rôle de l'inintentionnel dans l'économie, Menger entend aussi mettre en garde, au nom de l'efficacité, contre certaines formes volontaristes du changement économique et social.

Bibliographie

- Aristote, 1960, *Politique*, tome 1, Les belles lettres.
- Aristote, 1994, *Ethique à Nicomaque*, Vrin.
- Berns E., 1991, « Economie et Passivité, une déconstruction de la théorie et de la méthodologie économique de Carl Menger », *Oeconomia*, n°1, p.5-25.
- Caldwell B. J. (éditeur), 1990, *Carl Menger and his legacy in Economics*, supplément annuel au volume 22, History of Political Economy.

⁷⁶ Menger (1883), p.273.

⁷⁷ Sur ce point R.Cubeddu (1993), p.222.

⁷⁸ G.Granger (1976), p.353.

⁷⁹ La transformation de l'économie en science théorique qui est proposée par Walras fait de la rareté économique un facteur essentiel ; la rareté, qui joue en économie un rôle comparable à celui de la vitesse en mécanique (L.Walras (1988[1926]), p.46), est l'objet scientifique de l'économie théorique ; en étudiant cet objet, l'économie politique se

- Cournot A., 1911[1861], *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire*, Hachette.
- Cournot A., 1912[1851], *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique*, Hachette.
- Cropsey J., 1994, « Adam Smith », p.703-728, dans L.Strauss et J.Cropsey, *Histoire de la philosophie politique*, PUF
- Cubeddu R., 1993, *The Philosophy of the Austrian School*, Routledge.
- Cubeddu R., 1996, « De l'insignifiance de l'éthique chez Menger et Hayek, Note sur le rapport de la catallaxie à l'éthique dans l'école autrichienne », *Journal des Economistes et des études humaines*, n°4, p.483-505.
- Dillon J., 1996, « Ethique », dans J. Brunschwig et G. Lloyd, *Le Savoir Grec, Dictionnaire critique*, Flammarion
- Endres A. M., 1990, «Menger, Wieser, Böhm-Bawerk, and the analysis of Economizing Behavior », dans B. J. Caldwell (1990).
- Garrouste P., 1994, « Carl Menger et Friedrich Hayek à propos des institutions : continuités et ruptures », *Revue d'Economie Politique*, n°6, p.852-873.
- Granger G., 1955, *Méthodologie économique*, PUF.
- Granger G., 1976, *La théorie aristotélicienne de la science*, Aubier.
- Hutchinson T.W., 1973, « Some Themes from Investigations into Method », dans *Carl Menger and the Austrian School of Economics*, édité par J.R. Hicks et W. Weber, Clarendon Press.
- Kauder E., 1953, « Genesis of the Marginal Utility from Aristotle to the end of the eighteenth century », *The Economic Journal*, septembre, p.638-650.
- Kraus O., 1905, « Die Aristotelische Werttheorie in ihren Beziehungen zu den Lehren der modernen Psychologenschule », *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*, volume 61, p.573-5892.
- K. Marx, 1968 [1894], *Le Capital*, Livre 3, La Pléiade, Economie, II.
- K. Marx et F. Engels, 1976, *L'Idéologie allemande*, Editions sociales.
- Meek R., 1977, « Marginalism and Marxism », dans *Smith, Marx and after, Ten essays in the development of economic thought*, Chapman and Hall.
- Menger C., 1883, *Untersuchungen über die Methode der Sozialwissenschaften und der Politischen Oekonomie insbesondere* », Duncker und Humblot. Traduction anglaise :

transforme, pour partie, en science théorique. Mais l'économie sociale reste chez Walras un domaine de l'économie où les intentions des hommes et ses conceptions morales peuvent intervenir.

Investigations into the method of the social science with special reference to economics, New York University Press, 1985.

- Menger C., 1891 (6 et 8 janvier), « Die Social-Theorien der classischen National-Oekonomie und die moderne Withschaftspolitik », *Neue Freie Presse*, Wien, reproduit dans *Gesammelte Werke*, tome 3, p.219-245.

- Menger C., 1923, *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, 2^{ème} édition, Hölder-Pichler-Tempsky.

- Menger C., 1968-1970, *Gesammelte Werke*, 4 tomes, J.C.B. Mohr, Tübingen.

- Milford K., 1989, *Zu den Lösungsversuchen des Induktionsproblem und des Abgrenzungsproblem bei Carl Menger*, Verlag der Osterreichischen Akademie der Wissenschaften, Wien.

- O'Brien D.P., 1990, « Lionel Robbins and the Austrian connection », dans B. J. Caldwell.

- Robbins L., 1947[1932], *Essai sur la nature et la signification de la science économique*, Médicis.

- Sen A., 1993, *Ethique et Economie*, PUF.

- Smith A., 1995[1776], *Essai sur la nature et les causes de la Richesse des Nations*, PUF.

- Smith A., 1999[1790], *Théorie des sentiments moraux*, PUF.

- Smith B., 1990, « Aristotle, Menger, Mises : an essay in the metaphysics of economics », p.263-288, dans B. J. Caldwell.

- Walras L., 1988[1926], *Eléments d'Economie Politique Pure*, Oeuvres complètes, volume 8.